

Fiche de Poste : Technicien Supérieur Hospitalier

PERSONNE A CONTACTER :

Nom, Prénom : Monsieur Nicolas VILLAUME

Responsabilité (Grade) : Ingénieur en Chef, Responsable du département équipements

Tel : 01 45 17 80 99

Email : nicolas.villaume@aphp.fr

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Technicien Supérieur Hospitalier Biomédical

Grade : TSH

Catégorie : B

Poste permanent

CDD

POSITION DANS LA STRUCTURE

Liaisons hiérarchiques :

- \* Le Directeur des investissements
- \* Le responsable du département équipements
- \* Les ingénieurs
- \* Le coordinateur de la maintenance

Liaisons fonctionnelles :

- \* Les services hospitaliers
- \* Les personnels administratifs du Département Equipements
- \* Les fournisseurs

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

**PRESENTATION GENERALE DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI-MONDOR :**

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor regroupent 5 établissements :

Henri Mondor à Créteil (94)

Albert Chenevier à Créteil (94)

Georges Clemenceau à Champcueil (91)

Joffre Dupuytren à Draveil (91)

Emile Roux à Limeil Brévannes (94)

Les HUHMs offrent 3210 lits dont 1085 lits MCO, 824 lits de SLD, 93 lits d' EHPAD, 1208 lits de SSR, 90 places d'HDJ MCO, 73 places HDJ SSR, 34 places HDJ Psychiatrie, 12 appartements thérapeutiques.

Ils sont structurés en 12 pôles médicaux : Pôle Biologie; Pôle Fonction Imagerie et Thérapeutique (FIT) ; Pôle Pharmacie -PUI ; Pôle Recherche clinique et thérapeutique-Santé publique-Informatique-Gestion des Risques-Innovations-Respir-Innov; Pôle Cancérologie Immunité Transplantation-Infectiologie (CITI) ; Pôle Médico Chirurgical Cardiaque et Vasculaire (MCCV) ; Pôle Neurolocomoteur (NL) ; Pôle Anesthésie-réanimation ; Pôle Psychiatrie ; Pôle Médecine Interne Gériatrique Génétique Urgences Spécialités (MINGGUS) ; Pôle gériatrique du Val de Marne ; Pôle gériatrique de l'Essonne.

## PRESENTATION GENERALE DU SITE, DE LA DIRECTION FONCTIONNELLE ET/OU DU POLE

### Présentation du site :

**HOPITAL : HENRI MONDOR**  
51 Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94010 CRETEIL Cedex

### Accès :

Métro : station Créteil l'échat (ligne 8  
Transval (arrêt Eglise de Créteil)  
Bus : n°104 – 172 – 217 – 281 - (Arrêt Henri Mondor) n° 292 (Arrêt Créteil église)  
Autoroute : A4/ A86

### **HOPITAL ALBERT CHENEVIER**

40 rue de Mesly  
94010 CRETEIL Cedex

### Accès :

Métro ligne 8 station Créteil Université  
Bus : n°104-N°217 (arrêt hôpital A. Chenevier),  
Autoroute : A4/A86

Nombre de lits et places H. M. : 823 Lits : MCO : 805 + 168 place HDJ, 18 Lits Psychiatrie

Offre de soins Médecine Cardiaque, chirurgie thoracique et cardio vasculaire, chirurgie vasculaire et endo., dermatologie, diabétologie, chirurgie plastique et reconstructive, chirurgie orthopédique et traumatologie, urologie, néphrologie et transplantation, chirurgie digestive, hépato biliaire, hépato gastro-entéro. , psychiatrie, médecine interne, médecine gériatrique aiguë, neuro chirurgie, neurologie, oncologie, pneumologie, réa-med, réa-chir, laboratoires : anatomo. et cyto., patho., bactériologie, virologie, biochimie, radiologie, neuro-radio, urgences, urgences psychiatriques, rééducation fonctionnelle

## PRESENTATION DU SECTEUR OU DU SERVICE

Présentation de la direction fonctionnelle et/ou du pôle :

La Direction des équipements et de la maintenance biomédicale fait partie de la Direction des investissements. Elle est placée sous l'autorité du responsable du Département des Equipements et de la maintenance

### Présentation du service et de l'équipe

Un responsable:	1 Ingénieur en Chef
Trois ingénieurs biomédicaux :	1 ingénieur en Chef, 2 Ingénieurs subdivisionnaires
Un secrétariat :	1 adjoint administratif
Un secteur bureau des marchés :	2 adjoints administratifs
Un secteur comptabilité :	1 responsable administratif ACH
	2 adjoints administratifs (Classe II)
	2 adjoints administratifs (Classe VI)
Un secteur matériovigilance réglementation :	1 cadre médicotechnique
Un atelier de maintenance :	2 Coordonnateurs d'atelier
	5 techniciens
	2 gestionnaires

## QUOTITE DE TRAVAIL

Horaires de travail : entre 8H30 et 18H

Détails : Cadre au forfait

## ACTIVITE - DESCRIPTION DU POSTE

### Secteurs d'activité :

- Secteurs principaux : Laboratoires, Pharmacie
- Secteur secondaire : Polyvalence tous secteurs

### Missions Générales

- Assure la maintenance des équipements biomédicaux, dans le respect de la réglementation et bonnes pratiques,
- Planifie et organise, en coordination avec l'ingénieur responsable de la maintenance, les maintenances préventives de ses secteurs d'activité
- Assure la traçabilité et le suivi des interventions sur SAP,
- Assure le suivi des prestataires externes dans son secteur d'activité,
- Participe aux démarches d'assurance qualité du service,

- Participe au suivi des inventaires des équipements de son secteur d'activité,
- Fait l'interface entre les ingénieurs et les services,

### **Missions Permanentes**

- Participe à la mise en place et à l'exploitation de l'outil informatique SAP,
- Partenariat avec les différents SAV de son secteur d'activité,

### **Missions ponctuelles**

- Participation aux missions exceptionnelles du service
- Participe à l'amélioration des procédures dans le cadre du développement d'un système d'assurance qualité du service
- Encadrement de stagiaire
- Prend en charge des équipements hors de son secteur d'activité

## **COMPETENCES REQUISES**

### **Compétences requises :**

- Bonnes connaissances des dispositifs médicaux et de la législation afférente (marquage CE, arrêtés, circulaires,...)
- Connaissances informatiques (Excel, Word, Bases de données, SAP...)
- Bonne connaissance technique des équipements de son secteur d'activité

### **Qualités requises :**

- Sens du travail en équipe – savoir rendre compte,
- Savoir informer (utilisateurs et supérieurs),
- Esprit d'initiative – Rapidité et dynamisme – Rigueur - Polyvalence
- Facilité d'adaptation (Formations aux nouvelles techniques, nouveaux appareils,...).

### **Expérience conseillée**

- Connaissance du milieu hospitalier et de son fonctionnement,
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité inhérente au travail hospitalier